

Communauté d'Agglomération du Grand Dole

PARCEY

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Élaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Règlement - Partie graphique Plan de zonage général

Approuvé par délibération du conseil communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire du 22 juillet 2020

Modification de droit commun n°1 : arrêté du Président le

Plan au 1:5 500

Zonage

(libellés des zones des 47 communes)

Zones Urbaines - coeur d'agglomération

- UAa Quartiers urbains à forte densité
- UAb Quartiers historiques à forte identité patrimoniale
- UAc Quartiers à forte mixité urbaine en mutation
- UAd Axes structurants et sites à densifier

Zones Urbaines - bourgs et villages

- UBa Centres urbains et villageois à forte densité
- UBd Axes structurants et sites à densifier

Zones Urbaines - commun aux 47 communes

- UCa Zones urbanisées à densité modérée, ville de Dole
- UCb Zones urbanisées à densité modérée, bourgs et villages
- UCd Zones urbanisées à densité modérée, traversées de ville et de bourgs à pacifier
- UD Cité ouvrières et de carrières
- UE Equipements d'intérêt collectif et services publics
- UJ Espaces d'agrément des constructions existantes
- UJP Propriétés bâties à fort intérêt patrimonial (châteaux, demeures)
- UV Zones urbanisées de moyenne à faible densité
- UW Aéroport Dole-Tavaux et activités complémentaires
- UVa Zones commerciales et de proximité
- UVb Zone commerciale destinée à muter pour accueillir des fonctions plus urbaines
- UVc Zone commerciale autorisant uniquement de l'hébergement hôtelier et des activités de services
- UZe Sites d'intérêt majeur d'Innovia et des Toppes
- UZc Activités de stockage et d'industrie-artisanat compatibles avec la spécificité d'anciennes carrières
- UZf Emprises ferrées
- UZI Activités industrielles lourdes
- UZx Activités liées aux axes d'autoroutes et aux échangeurs
- UZy Sites et zones d'activités autorisant des fonctions commerciales
- UZz Sites et zones d'activités à vocation artisanale et industrielle

Zones à Urbaniser

- 1AUA,B Zones d'urbanisation à vocation mixte
- 1AUY Zones d'urbanisation à vocation commerciale
- 1AUZa Zones d'urbanisation à vocation économique d'Innovia et des Toppes
- 1AUZb Zone d'urbanisation à vocation artisanale et industrielle (Champvans)
- 2AUB Zones d'urbanisation à vocation mixte nécessitant une révision ou modification du PLUJ
- 2AUZ Zones d'urbanisation à vocation économique nécessitant une révision ou modification du PLUJ

Zones Agricoles

- A Zones agricoles
- AM Zones agricoles en milieu urbain
- AP Zones agricoles protégées

Zones Naturelles et Forestières

- N Zones naturelles et forestières
- NB Réservoirs de biodiversité qui nécessitent une préservation stricte
- NC Carrières et leurs périmètres autorisés et étendus
- NER Secteur destiné au projet de plateforme biomasse
- NL Activités et sites sportifs, activités de loisirs et touristiques, infrastructures de découverte
- NZ Aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux



Numéro	Description de l'emplacement réservé	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Création de voirie et cheminement doux	Commune	404

- Légende**
(prescriptions et informations relatives à la commune représentée sur ce plan)
- Zonage
 - Emplacements réservés (L151-41 du Code de l'Urbanisme)
 - Périmètres d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) (L151-6 du Code de l'Urbanisme)
- Éléments remarquables du paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)**
- Bâtiments agricoles
 - Périmètres de protection agricole
 - Haies, alignements d'arbres, ripisylves
 - Parcs, jardins, vergers
 - Zones humides
 - Habitats d'intérêt communautaire

- Éléments remarquables du paysage à protéger, conserver, valoriser ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)**
- Patrimoine bâti à préserver
 - Linéaire bâti (murets...) à préserver
 - Édifice civil et religieux remarquable (hors Monument Historique)
- Risques et nuisances**
- Secteur affecté par le bruit aux abords des infrastructures terrestres
 - Risque inondation
 - Zone inconstructible
 - Zone constructible sous conditions

- Autres informations**
- Bâtiments
 - Parcelles
 - Autoroutes et voies rapides
 - Axes routiers principaux
 - Hydrographie

